

M. FOSTER : Mais cela ne tromperait pas une personne intelligente.

Le MINISTRE DES FINANCES : Mais lorsqu'un homme qui habite un pays étranger reçoit d'un ministre un télégramme lui mandant que ce dernier est disposé à accepter sa soumission si l'on peut s'accorder sur les détails, il comprend qu'il traite avec un ministre responsable, et que le gouvernement du Canada ne répudiera pas et ne doit pas répudier cette entente.

M. FOSTER : Quelquefois, le ministre responsable fait une promesse imprudente.

Le MINISTRE DES FINANCES : A ce sujet, mon honorable ami parle d'après sa longue expérience, expérience que je n'ai pas. Mais il n'est pas nécessaire que nous discutions la question de savoir jusqu'où le ministre engage le gouvernement, car mon honorable ami constatera que deux jours plus tard il a été adopté un arrêté du conseil daté du 7 janvier en vertu duquel ce que j'ai fait a été confirmé, et cela se passait huit jours avant que M. Burland eût écrit cette lettre.

M. FOSTER : Quel est cet arrêté du conseil ?

Le MINISTRE DES FINANCES : L'honorable député le trouvera à la page 51. Le ministre ayant fait connaître la convention, l'arrêté se termine ainsi :—

En vue de cette économie, le ministre recommande en conséquence qu'il soit autorisé à accepter la soumission de l'*American Bank Note Company*, pourvu que les détails du contrat puissent être arrangés avec la compagnie à sa satisfaction.

En conséquence, l'honorable député constatera que non seulement j'ai consenti à recommander l'approbation de la soumission, mais que j'avais consenti à le faire à la connaissance et avec l'assentiment de mes collègues, et cette convention a été revêtue des formes régulières et confirmée par Son Excellence le gouverneur en conseil plus d'une semaine avant que M. Burland écrivit sa lettre.

M. FOSTER : Alors, pourquoi, le 5 avril, a-t-il été nécessaire d'adopter un arrêté du conseil pour autoriser la conclusion du contrat ?

Le MINISTRE DES FINANCES : Parce qu'il était des plus justes, lorsqu'il a fallu arranger les détails du contrat, que ce dernier fut soumis à Son Excellence en conseil. Mais, toutefois, il y a eu, d'abord, l'acceptation de la soumission par le ministre de la Couronne, ce à quoi un homme traitant avec le gouvernement, surtout un homme habitant un pays étranger, avait le droit d'acquiescer comme s'il s'était agi d'un exposé des vues, non seulement du ministre lui-même, mais du gouvernement pour lequel il agissait ; et puis nous avons le rapport du conseil, et la confirmation par le gouverneur en conseil, plusieurs jours avant que M. Burland eût envoyé sa lettre. Mais quand bien même il n'y aurait eu aucune acceptation de la soumission de la compagnie américaine, il aurait été honteux et très injuste de permettre à M. Burland, lorsqu'il lui avait été donné d'envoyer sa soumission pour cette entreprise, de venir plus tard faire des changements à ses chiffres. Et que l'on ne dise pas que nous avons permis aux autres soumissionnaires de faire des changements.

M. FIELDING.

Nous ne leur avons pas permis de changer un seul chiffre ou une seule ligne. Certaines parties de leur soumission exigeaient des explications ; l'avis de mon sous-ministre disait qu'il valait mieux éclaircir certaines choses, et je pris des mesures dans ce but ; mais l'*American Bank Note Company* n'eut pas la permission de changer une seule ligne, un seul chiffre de sa soumission. Nous lui avons demandé d'expliquer son énoncé au sujet des coins et son explication comporte ce bien qu'il soit opportun, pour empêcher qu'un pour cent de ce travail ne soit fait à l'étranger, que nous payions \$153,000 des deniers du peuple en sus d'un prix raisonnable.

Voilà toute l'histoire. Nous avons demandé publiquement des soumissions pour l'entreprise ; nous avons mis tous les hommes du métier libres de soumissionner ; nous avons accepté la soumission d'une compagnie solvable, et cette soumission nous en étions convaincus, a été faite de bonne foi, et, nous en sommes convaincus, elle se conformera de bonne foi à ce qu'elle contient. Nous croyons que le travail sera exécuté aussi bien que celui de M. Burland, et je ne trouve rien à redire au travail de ce dernier ; il sera exécuté 99 pour 100 de l'ouvrage en vue des édifices du parlement, dans un magnifique bâtiment construit par la compagnie américaine, il sera fait par la main-d'œuvre canadienne ; et \$153,000 des deniers du peuple resteront dans le trésor, somme qui aurait été gaspillée, si le gouvernement eût adopté la méthode que l'honorable député a préconisée aujourd'hui.

Sir CHARLES TUPPER : Je suis heureux de savoir que je ne serai obligé de retenir la Chambre que pendant très peu de temps, car tous ceux qui ont écouté la mise en accusation claire, succincte et habile de l'honorable ministre des Finances prononcée par son prédécesseur (M. Foster), admettront qu'il n'y a que très peu de chose à dire en réponse à la défense extrêmement boiteuse et faible que le ministre des Finances s'est efforcé de faire. L'honorable ministre a commencé par accuser M. Burland, qui représente la *British American Bank Note Company*, d'être un monopoleur, et l'ex-gouvernement d'avoir considéré M. Burland comme ayant droit à un monopole continu. Mais à la phrase suivante, l'honorable ministre a réfuté l'accusation qu'il avait lui-même portée. A la phrase suivante, il a dit que M. Burland avait demandé une prolongation de son contrat, et que mon honorable ami (M. Foster) l'avait refusée. Mon honorable ami n'a pas voulu permettre que le contrat de M. Burland fut prolongé, mais il a insisté pour que l'entreprise fût mise au concours de la manière ordinaire lorsque le temps convenable serait venu. Ainsi, l'honorable ministre a prouvé lui-même d'une façon concluante que l'ex-gouvernement ne croyait pas qu'il existât un monopole en faveur de M. Burland, mais qu'au contraire il était décidé, lorsque viendrait le moment opportun, à mettre l'entreprise au concours.

Voilà pour l'accusation mainte et mainte fois répétée par l'honorable ministre, accusation portant que l'ex-gouvernement considérait cette entreprise comme un monopole auquel avait droit la *Burland Bank Note Company*.

L'honorable ministre dit que le gouvernement actuel a donné des avis au loin. Il demande pourquoi il s'est adressé en Angleterre tout comme aux États-Unis. Je crois pouvoir en donner la raison.